SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS

DIRECTION DE L'EXPLOITATION AU PORT DE CASABLANCA
TRAFICS POLYVALENTS

APPEL D'OFFRES OUVERT N° V01/DEPCTP/2026

VENTE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES REFORMÉS APPARTENANT À LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION AU PORT DE CASABLANCA TRAFICS POLYVALENTS

CONTRAT DE VENTE

Entre les soussignés,

La SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS, opérant sous le nom de marque Marsa Maroc, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 733.956.000,00 dirhams, domiciliée à « Angle Boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons – Casablanca », immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 156717, représentée par **le Directeur de l'Exploitation au Port de Casablanca Trafics Polyvalents.**

Ci-après désigné le **Vendeur**

Et,

_ _ _ _

ARTICLE 1 : **OBJET DE LA VENTE**

Le Vendeur vend à L'Acheteur les équipements ci-après énumérés, désignés les Biens vendus.

Le tableau ci-après relate les caractéristiques de ces équipements.

Désignation du Bien	Quantité	Code Syfcom	Date de mise en service
PC BUREAU	1	1000035680	14/03/2016
PC BUREAU	1	1000035681	14/03/2016
PC BUREAU	1	1000035682	14/03/2016
PC BUREAU	1	1000035683	14/03/2016
PC BUREAU	1	1000035684	14/03/2016
PC BUREAU	1	1000035685	14/03/2016
PC BUREAU	1	1000035686	14/03/2016
PC BUREAU	1	1000035999	16/03/2017
PC BUREAU	1	1000036000	16/03/2017
PC BUREAU	1	1000036001	16/03/2017
PC BUREAU	1	1000036002	16/03/2017
PC BUREAU	1	1000036003	16/03/2017
PC BUREAU	1	10000334795	18/10/2018
PC BUREAU	1	10000334795	18/10/2018
PC BUREAU	1	10000334795	18/10/2018
PC BUREAU	1	10000334795	18/10/2018
PC BUREAU	1	10000334795	18/10/2018
PC BUREAU	1	10000334795	18/10/2018
PC BUREAU	1	1000037977 1000038027	02/05/2019
Ordinateur de bureau	1	1000035775	2016
Ordinateur de bureau	1	1000035776	2016
Ordinateur de bureau	1	1000035777	2016
Ordinateur de bureau	1	1000035778	2016
Ordinateur de bureau	1	1000035779	2016
Ordinateur de bureau	1	1000038071	2016
Ordinateur de bureau	1	1000035195	2014
Ordinateur de bureau Avec écran	1	10000334746	2018
Ordinateur de bureau	1	1000035709	2016
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036028	2017
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000035852	2016
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036026	2017
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036007	2017
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000038076	2019
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000038075	2019
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036023	2016
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036024	2016
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036025	2017
Ordinateur de bureau	1	1000035693	2016
Ordinateur de bureau	1	1000035703	2016
Ordinateur de bureau	1	1000036012	2017

Avec écran			
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036011	2017
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036010	2017
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000038074	2019
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000038073	2019
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000038072	2019
Ordinateur de bureau Avec écran	1	1000036009	2017
Ordinateur de bureau	1	1000035711	2016
Ordinateur de bureau	1	1000035710	2016
PC Bureau	1	1000038026	02/05/2019
Ecran	1	1000038027	02/05/2019
Imprimante	1	1000031966	2012
Imprimante	1	1000031964	2012
Imprimante	1	1000033855	2012
Imprimante	1	1000033848	2012
Imprimante	1	1000033315	2010
Client léger	1	1000035144	2014
Client léger	1	1000035143	2014
Client léger	1	1000035142	2014
Client léger	1	1000035141	2014
Client léger	1	1000035140	2014
Client léger	1	1000035139	2014
Switch fédérateur	1	1000043672	2009
Imprimante matricielle	1	10000334716	29/03/2018
Imprimante matricielle	1	10000334717	29/03/2018
Imprimante matricielle	1	10000334718	29/03/2018
Imprimante matricielle	1	1000039781	2020
Imprimante matricielle	1	1000031145	2008
Imprimante matricielle	1	1000031153	2008
Imprimante matricielle	1	1000039770	2020
Imprimante matricielle	1	1000039780	2020
Imprimante matricielle	1	1000039779	2020
Imprimante matricielle	1	1000039778	2018

ARTICLE 2 : PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

La Vente est consentie par l'Acheteur au profit du Vendeur, moyennant un prix total forfaitaire, de _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Dirhams _(En toutes lettres) _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _, conformément à l'Offre d'Achat.

Le prix de la Vente est payable par virement sur le compte bancaire du Vendeur, ouvert auprès de la banque _ _ _ _ _ _ _ _ _, sous numéro _ _ _ _ _ _ _ _ _, dans un délai de 15 jours à compter de la date de signature du présent contrat de vente par les deux parties.

En cas de non-paiement du prix, dans le délai suscité, le Vendeur se réserve le droit de procéder à la réalisation de la caution provisoire, sans mise en demeure préalable.

Jusqu'au paiement intégral du prix de la Vente, les Biens vendus demeurent la propriété du Vendeur.

ARTICLE 3 : LES CONDITIONS DE LA LIVRAISON

Le Vendeur met les Biens vendus à la disposition de l'Acheteur dans les 48 heures ouvrables suivant le paiement du prix, conformément à l'article 2.

L'Acheteur devra, à ses frais et sous son entière responsabilité, prendre livraison des Biens vendus, dès leur mise à disposition, là où ils se trouvent au port de Casablanca.

Les Biens vendus doivent être évacués par l'Acheteur dans un délai de 20 jours à compter du lendemain de paiement du prix de vente, après établissement du bon de sortie validé par le Vendeur et en respect des normes de sécurité.

Passé ce délai, il sera appliqué une pénalité de retard de 1000 DH par jour calendaire de retard. La pénalité est toutefois limitée à 20% du montant du prix de la vente.

Cette pénalité sera réglée par l'Acheteur avant la récupération de la caution provisoire. À défaut, le vendeur confisquera ladite caution.

Une fois le plafond des pénalités de retard atteint, le Vendeur procédera à la confiscation de la caution provisoire et à la reprise en possession du matériel objet de la présente consultation

Les frais, coûts et autres charges liés à la livraison, à l'évacuation, ainsi que, le cas échéant, aux formalités légales et administratives de la Vente sont supportés par l'Acheteur.

Au moment de la livraison, un procès-verbal de remise sera dressé et signé par les représentants des Parties.

En cas de non-évacuation des Biens vendus dans le délai prévu par le présent article, les Biens vendus seront considérés comme étant abandonnés par l'Acheteur. Le Vendeur se réserve, dès lors, le droit de reprendre possession des Biens Vendus, sans mise en demeure préalable et de procéder à leur revente et, auquel cas, le prix de la Vente demeure acquis au Vendeur.

Marsa Maroc s'est acquittée des droits de douanes des biens vendus objet du présent contrat de vente.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ

Les Biens vendus sont sous l'entière responsabilité de l'Acheteur depuis leur mise à la disposition jusqu'à leur enlèvement à l'extérieur du port.

L'Acheteur doit, ainsi, prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir la survenance d'accidents du fait de l'évacuation des Biens vendus, notamment, en procédant à une analyse des risques éventuels, en balisant les voies d'évacuation et en dotant le personnel agissant pour son compte des équipements de sécurité adéquats.
Tout dommage résultant des opérations d'évacuation seront à la seule charge de l'Acheteur.

ARTICLE 5 : DÉCLARATION DE L'ACHETEUR

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance des Biens vendus, pour les avoir vu et examiner lors de la visite sur site ayant eu lieu le _ _ _ _ _ _ _. Il déclare, de ce fait, avoir accepté les Biens vendus dans l'état ou ils se trouvent.

ARTICLE 6 : **DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Sont annexés au Contrat et en font partie intégrante :

- Le cahier des charges objet de l'appel d'offres lancé par le Vendeur, dûment paraphé par l'Acheteur sur toutes les pages et signé par lui à la dernière page.
- L'offre d'achat de l'Acheteur, dûment signée.
- La charte fournisseurs.

ARTICLE 7 : **RÈGLEMENT DES LITIGES**

Les parties conviennent que tout litige pouvant naître dans le cadre du présent contrat, s'il n'est pas réglé à l'amiable, sera du ressort des tribunaux de commerce de Casablanca.

Fait en deux exemplaires originaux, le_ _ _ _ _ __ _ _ _ _ _

Le Vendeur **l'Acheteur**

La Société d'Exploitation des Ports – Marsa Maroc -

Digitally signed by MAOUNI Adil Responsable Systèmes d'Information

Digitally signed by ABHIM Brahim Directeur des Terminaux Polyvalents au Port de Casablanca